

**Monsieur Alain Rousset**

Président du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine  
14, rue François-de-Sourdis  
CS 81383  
33077 BORDEAUX Cedex

Paris, le 8 octobre 2020

Monsieur le Président,

Le 12 avril 2019, réuni en session plénière sous votre Présidence, le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine décidait d'un plan directeur de sauvetage et de modernisation du réseau ferroviaire régional.

C'est l'état du réseau ferré régional, en particulier les « petites lignes », et la priorité donnée à ce mode de transport en commun, qui motivaient cette proposition faite à l'Etat et à SNCF Réseau. En signe d'engagement fort, la région Nouvelle-Aquitaine décidait de doubler d'ici à 2027 son engagement annuel sur le sujet pour le porter à un total de 532 millions d'euros sur la période.

En écho, et parce que nous sommes particulièrement attachés à ces voies indispensables à l'irrigation des territoires ruraux, nous avons fait le choix d'inscrire des moyens financiers spécifiques dans la Loi d'Orientation des Mobilités adoptée à l'automne dernier. Ce sont ainsi 6 milliards d'euros qui sont dédiés à la régénération des petites lignes, auxquels l'Etat vient de rajouter 300 millions d'euros dans le cadre du Plan de Relance.

Afin de garantir le bon usage de ces moyens, le ministère chargé des Transports a mandaté le Préfet Philizot, pour produire un rapport sur l'avenir de ces dessertes, rendu en février 2020. Ce dernier a d'ailleurs pris l'attache de l'ensemble des exécutifs régionaux pour évoquer cette question des petites lignes.

Par ailleurs, le ministre délégué aux Transports, alors secrétaire d'Etat aux Transports, a communiqué en décembre, lors d'une réunion de l'Association des Régions de France, des éléments cartographiés donnant ainsi un premier état des discussions par région, notamment sur la classification des lignes.

Aujourd'hui doté des moyens financiers suffisants et d'une parfaite connaissance des besoins des réseaux régionaux, l'Etat propose aux Régions de conventionner pour assurer l'avenir des « petites lignes ».

Nous appelons à ce que la région Nouvelle-Aquitaine s'engage à reprendre de manière volontariste des lignes à 100%, comme l'ont d'ores et déjà fait les régions Grand Est et Centre-Val de Loire. Celles-ci pourraient d'ailleurs accueillir des formats nouveaux du type train léger, plus appropriés aux conditions de dessertes fines du territoire.

Nous considérons donc que les conditions sont pleinement réunies pour que le plan directeur de sauvetage et de modernisation du réseau ferroviaire régional, sans doute optimisé à l'aune des discussions avec le préfet Philizot, et que vous appeliez de vos vœux en avril 2019, soit effectif.

Les habitants de zones rurales de Nouvelle-Aquitaine ne comprendraient pas que la Région tarde à se saisir de cette opportunité pour les trains du quotidien.

Veillez recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

**Pierre Venteau**

Député de Haute-Vienne

**Véronique Hammerer**

Députée de la Gironde

**Eric Poulliat**

Député de la Gironde

**Sophie Beaudouin-Hubière**

Députée de Haute-Vienne

**Christelle Dubos**

Députée de la Gironde

**Dominique David**

Député de la Gironde

**Alexandre Freschi**

Député du Lot-et-Garonne

**Florent Boudié**

Député de la Gironde

**Jacqueline Dubois**

Député de la Dordogne

**Raphaël Gérard**

Député de Charente-Maritime

**Olivier Damaisin**

Député du Lot-et-Garonne

**Lionel Causse**

Député des Landes

**Sandra Marsaud**

Député de la Charente

**Françoise Ballet-Blu**

Députée de la Vienne

**Michel Lauzzana**

Député du Lot-et-Garonne

**Jean-Baptiste Moreau**

Député de la Creuse

**Jean-Philippe Ardouin**

Député de Charente-Maritime

**Jean-Marie Fiévet**

Député des Deux-Sèvres

**Sacha Houlié**

Député de la Vienne